

NATURE DU CONTRÔLE Volontaire total	(3) DATE DU CONTRÔLE 17/09/2026	N° DU PROCÈS-VERBAL 26036976																																																														
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Défavorable pour défaillances majeures	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																															
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire	Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié Défaillance(s) majeure(s) 3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux, AV. 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVG. 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté, ARG,ARD. 7.1.2.b.2. ETAT DES CEINTURES DE SECURITE ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité endommagée : coupure ou signes de distension, AVG. 8.2.22.c.2. OPACITE : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important Défaillance(s) mineure(s) 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, AVD,AVG. 5.2.3.i.1. PNEUMATIQUES : La pression des pneumatiques est anormale ou incontrôlable, AVG,AVD,ARD,ARG. 6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, ARG. 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés, AV.																																																															
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire																																																																
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE N° D'AGRÈMENT : S013S227 (9) RAISON SOCIALE : MARIGNANE AUTO BILAN (3) COORDONNÉES : Tel. : 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE																																																																
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR N° D'AGRÈMENT : 013S1363 SIGNATURE : 																																																																
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																
(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Date de 1 ^{ère} mise en circulation HE-994-HB (F) 26/06/2025 26/06/2025																																																																
Marque Désignation commerciale RENAULT KANGOO																																																																
(1) N° dans la série du type (VIN) (5) Catégorie internationale Genre VF1RFK00574256119 N1 CTTE																																																																
Type/CNIT Énergie N10RENCJ26H671 GO																																																																
Document(s) présent(e)s Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																
(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 36519	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																															
MENTIONS LÉGALES - Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié. - Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôlé (date de mise en circulation, caractéristiques techniques). - En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique. - Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art. 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié). - Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIÈRE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à + 8m/km):</td> <td colspan="4">+8.3m/Km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤30%):</td> <td colspan="4">0%</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">958daN</td> <td colspan="2">580daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service :</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>327daN</td> <td>301daN</td> <td>185daN</td> <td>185daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%):</td> <td colspan="2">8%</td> <td colspan="2">0%</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>327daN</td> <td>301daN</td> <td>185daN</td> <td>185daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité (≥ 50%):</td> <td colspan="4">64%</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 21%</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)</td> <td>-2.7%</td> <td>-2.4%</td> <td colspan="2"></td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIÈRE			G	D	G	D	Ripage (-8 à + 8m/km):	+8.3m/Km				Dissymétrie suspension (≤30%):	0%				Forces verticales :	958daN		580daN		Frein de service :					Forces de freinage :	327daN	301daN	185daN	185daN	Déséquilibre (<20%):	8%		0%		Forces de freinage (efficacité) :	327daN	301daN	185daN	185daN	Taux d'efficacité (≥ 50%):	64%				Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 21%					Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-2.7%	-2.4%		
	AVANT		ARRIÈRE																																																													
	G	D	G	D																																																												
Ripage (-8 à + 8m/km):	+8.3m/Km																																																															
Dissymétrie suspension (≤30%):	0%																																																															
Forces verticales :	958daN		580daN																																																													
Frein de service :																																																																
Forces de freinage :	327daN	301daN	185daN	185daN																																																												
Déséquilibre (<20%):	8%		0%																																																													
Forces de freinage (efficacité) :	327daN	301daN	185daN	185daN																																																												
Taux d'efficacité (≥ 50%):	64%																																																															
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 21%																																																																
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-2.7%	-2.4%																																																														